

**Commune de Notre Dame de Bondeville**  
Centre Communal d'Action Sociale  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Conseil d'Administration du 14 avril 2023**

*Le vendredi 14 avril deux mille vingt-trois à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni salle de réunion du deuxième étage en Mairie, sur la convocation de sa Présidente du vendredi 06 avril deux mille vingt-trois et sous la Présidence de Myriam MULOT.*

Nombre de membres : en exercice : 11 Présents : 7 votants : 7

**Etaient Présents :**

**Myriam MULOT**, présidente,  
**Christian FOSSOUL**, **Philippe RICHIER**, **Dieinaba SY**, **Louissette LECOQ**, représentants le Conseil Municipal,  
**Anne MAIGRET**, représentant l'UDAF 76  
**Valérie PETIT**, représentant les familles nombreuses,

**Absent Excusé :**

**Alain QUIBEL**, représentant le Conseil Municipal  
**Dominique BARNET**, représentant les personnes handicapées,  
**Nathalie LEVEUF**, représentant la jeunesse et l'insertion,  
**Marie-Pascale MONGAUX**, représentant les personnes âgées.

Mme LECOQ est désignée secrétaire de séance.

**N° 2023-27**

**Vote du budget primitif M57 du CCAS**

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Myriam MULOT, il est demandé au conseil d'administration de se prononcer sur la présentation du budget primitif 2023 du CCAS et d'approuver le budget primitif comme suit,

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	254 876.64 €	254 876.64 €
<b>Section d'investissement</b>	46 863.65 €	46 863.65 €
<b>TOTAL</b>	<b>301 740.29 €</b>	<b>301 740.29 €</b>

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré,  
Par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Approuve à l'unanimité le budget primitif annexe M57 du CCAS pour l'année 2023.

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Rouen, à compter de sa publicité. Il sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.*

Affiché le,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-267600328-20230418-2023-27-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2023

La Présidente du CCAS,

Myriam MULOT

